

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC, le mardi 9 mai 2023 à 17 heures.

Un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*.

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux

Robert G. Roy, préfet	
Hélène Bédard, Ascot Corner	Denis Dion, Chartierville
Mario Gendron, Cookshire-Eaton	Mariane Paré, Dudswell
Lyne Boulanger, East Angus	Bertrand Prévost, Hampden
Johanne Delage, La Patrie	Robert Gladu, Lingwick
Robert Asselin, Newport	Eugène Gagné, Weedon
Gray Forster, Westbury	

Ainsi que : Dominic Provost, directeur général, greffier-trésorier  
Michel Morin, greffier-trésorier adjoint  
Lyne Gilbert, secrétaire de direction

- 3/ Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION N° 2023-05-295**

Sur la proposition de Eugène Gagné, **IL EST RÉSOLU**

D'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1/ Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux
- 3/ Adoption de l'ordre du jour
- 4/ Projet Route 257
  - 4.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 551-23 modifiant le règlement numéro 515-21 décrétant des travaux pour la réfection de la route 257 entre La Patrie et Weedon et autorisant un emprunt à cette fin
  - 4.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 552-23 décrétant des travaux de réhabilitation de la chaussée de la rue Albert (Route 257) et autorisant un emprunt à cette fin
- 5/ Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE**

- 4/ Projet de la route 257

- 4.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 551-23 modifiant le règlement numéro 515-21 décrétant des travaux pour la réfection de la route 257 entre La Patrie et Weedon et autorisant un emprunt à cette fin

Johanne Delage, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement 551-23 modifiant le Règlement numéro 515-21 décrétant des travaux pour la réfection de la Route 257 entre La Patrie et Weedon et autorisant un emprunt à cette fin* sera présenté pour adoption.

Copie du projet de Règlement 551-23 est déposé en conseil.

4.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 552-23 décrétant des travaux de réhabilitation de la chaussée de la rue Albert (Route 257) et autorisant un emprunt à cette fin

Bertrand Prévost conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement 552-23 décrétant des travaux de réhabilitation de la chaussée de la rue Albert (Route 257) et autorisant un emprunt à cette fin* sera présenté pour adoption.

Copie du projet de Règlement 552-23 est déposé en conseil.

5/ Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Lyne Boulanger., la séance est levée à 17 :15 heures.

---

Dominic Provost  
Greffier-trésorier

---

Robert G. Roy, préfet